

Compte rendu de la réunion du vendredi 9 septembre 2022

La Présidente ouvre la séance à 20h45.

Présents : 9

Absents : M Boudes Hervé et Mme Grolier Christine

La secrétaire de séance est Delphine Comayras.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu du 20 juillet 2022
2. Réhabilitation du bâtiment école/mairie
Un point est fait sur le projet, particulièrement sur le financement.
L'échéance pour la réponse aux devis reçus approche. Une décision va être prise très prochainement.
3. Cimetières Candas et Roquetaillade
Dans ces 2 cimetières, aucune concession n'est libre. Des demandes d'acquisitions ont été faites en Mairie. Des panneaux seront placés sur les concessions qui semblent abandonnées dans le cimetière de Roquetaillade.
4. Véhicule municipal
La camionnette de la commune commence à donner des signes de fatigue.
Pour l'instant elle est chez le garagiste. Selon le montant des réparations, il sera envisagé de la renouveler.
5. Extinction de l'éclairage public
Les travaux effectués par l'entreprise Caumes devraient débuter courant septembre.
En collaboration avec le Parc des Grands Causses l'information sera diffusée auprès de la population et la signalétique sera mise en place sur la commune.
L'éclairage sera éteint de 23h à 6h l'été et de 22h à 6h l'hiver.

Questions diverses

- a) Agritourisme
L'office de tourisme du pays de la Muse et des Raspes du Tarn souhaite redynamiser l'agritourisme.

Une information sera diffusée auprès des agriculteurs de la commune et une réunion d'information sera organisée courant octobre.

b) Solution mobilité rurale

Une plateforme de covoiturage local « Atchoum » existe. La commune va peut-être s'inscrire en partageant la cotisation avec la commune de Comprégnac. Une réunion en visioconférence est prévue pour donner plus d'informations.

c) Tables de pique-nique

Un achat de tables de pique-nique est envisagé pour remplacer celles qui sont abimées.

d) Licence IV

Une licence IV a été obtenue par la commune. Elle est utilisée par le restaurant épicerie de Montjoux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h20.